

Module Complémentaire SSIAP 3 Pour Détenteur de DUT

DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

Public Concerné



Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) OU PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)

Prérequis



- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) ou AFPS ou PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)
- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation.
- Titulaire d'un DUT HSE option protection des populations – sécurité civile souhaitant exercer les fonctions de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif



Maintien des connaissances et obligations.

Effectif Maximum



10 stagiaires par session de module complémentaire.

Durée



24h, soit 3 journées de 7h et une demi-journée.

Validation



- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire.
- Diplôme SSIAP 3 par équivalence. (Titre homologué par le Ministère de l'Intérieur et délivré par IESC Formation)

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

1 - Le Feu et ses Conséquences

4h

- Séquence 1 : Mise en œuvre des moyens d'extinction.

2 - Le Management de l'Equipe de Sécurité

12h

- Séquence 1 : Organiser le service.
- Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal.

3 - Le Budget du Service Sécurité

8h

- Séquence 1 : La réalisation des budgets.
- Séquence 2 : Fonction achat.
- Séquence 3 : Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.